VENDÉE LE DÉPARTEMENT

L'HUÎTRE, REINE DE LA BAIE

Programme d'activité - Cycle 4

173

DURÉE	SÉQUENCE	QUI ANIME?	OÙ?
10′	Accueil, dépôt des sacs et passage aux toilettes. Présentation du lieu et du programme de la demi-journée. Rencontre avec l'ostréiculteur.	Intervenant - Médiateur - Enseignant	Locaux EDAP
20′	Objectif: observer le territoire et identifier ce qui se rapporte à l'ostréiculture. Observation du Port du Bec, premier port ostréicole de la Baie de Bourgneuf. Présentation de la cale du port, point de départ vers les parcs ostréicoles en mer. Déplacement en car du port vers l'exploitation ostréicole, avec arrêt face à la Baie de Bourgneuf pour observer le polder et son alimentation en eau de mer.	Intervenant	Port du Bec
10′	Objectif : découvrir la biologie de l'huître. Description et observation de l'anatomie de l'huître. Explications sur sa croissance et son mode d'alimentation.	Intervenant	Bâtiment ostréicole
1h	Objectif: comprendre l'élevage de l'huître. Découverte du métier traditionnel d'ostréiculteur. Identification des différentes étapes, du jeune naissain à l'huître adulte. Observation des machines de production dans la cabane ostréicole. Déambulation autour des bassins d'eau salée. Découverte du chaland, bateau spécifique à fond plat, utilisé pour aller sur les parcs en mer. Dégustation de ce produit iodé: l'huître creuse.	Intervenant	Exploitation ostréicole
20′	Retour en car aux locaux EDAP et passage aux toilettes.	Intervenant - Médiateur - Enseignant	Locaux EDAP

Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe, selon les conditions climatiques et le nombre de groupes sur place. Merci de votre compréhension.

À NOTER

Durée : 1/2 journée

Tarif: 3 € par élève (du 01/11 au 31/03) 3,5 € par élève (du 01/04 au 31/10)

Intervenant : ostréiculteur

Vous pouvez consulter les ressources téléchargeables dans la rubrique *Organiser votre activité* de la page web de l'activité.

- Prévoir de garder le car à disposition tout le temps de l'activité pour le déplacement sur l'exploitation ostréicole.
- Prévoir une tenue adaptée à la météo (imperméable ou casquette) et des chaussures fermées.
- Avant l'activité, s'assurer qu'aucun enfant n'est allergique aux produits utilisés. Liste complète des allergènes : https://edap.vendee.fr/liste-des-allergenes

RENDEZ-VOUS

Le Port du Bec 85230 BOUIN



PROGRAMMES SCOLAIRES

Le vivant et son évolution

GÉOGRAPHIE

Des ressources limitées à gérer et à renouveler. Des espaces transformés par la mondialisation. Mers et océans : un monde maritimisé



CONSIGNES DE VISITE

Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux élèves et aux accompagnateurs.

Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.

ENCADREMENT DU GROUPE

	Nous recommandons	Bulletin Officiel de l'Education Nationale : <u>Circulaire du 13 juin 2023</u>	
Maternelle 6 accompagnateurs dont l'enseignant		Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves	
Elémentaire	3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves	Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant. Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves	
Collège Lycée	2 accompagnateurs dont l'enseignant	Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves.	

Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.). Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

RESPECT DES LIEUX

Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet. En cas d'intempéries un espace abrité pourra être mis à votre disposition si le nombre d'élèves accueillis le jour-même le permet.

RESPECT DES AUTRES

Rester discret (ne pas courir, ne pas crier).

Éteindre les téléphones portables.

Ne pas fumer ou vapoter.

Respecter le travail des professionnels de la mer.

PENSEZ-Y

Prévoir des vêtements et chaussures adaptés à la météo et à l'activité choisie (cf programme).

Pour certaines activités, **prévoir de garder le car à disposition** pour les déplacements autour du port prévus dans le programme.

PIQUE-NIQUE ZÉRO DÉCHET

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : privilégier le pique-nique zéro déchet, rapporter vos poubelles à l'établissement pour les trier et ramener tout aliment non consommé. Comment préparer une pause éco-responsable réussie ? En veillant par exemple à limiter le nombre d'emballages plastiques ou aluminium, et en privilégiant les gourdes ou récipients réutilisables.

Nous contacter: 02 28 85 81 85